

21.7 Programmes canadiens d'aide au développement

21.7.1 Agence canadienne de développement international (ACDI)

L'ACDI s'occupe de l'exécution et de l'administration de la plupart des programmes canadiens d'aide au développement international. À ce chapitre, le Canada collabore avec les pays en voie de développement par l'intermédiaire de deux canaux principaux : le Programme des initiatives nationales, qui comprend principalement les accords conclus de pays à pays, la plupart des programmes de bourses d'études ainsi que les programmes qu'administre la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale; et le Programme de partenariat, qui vise à appuyer les efforts de développement qu'ont entrepris et mis en œuvre les partenaires du Canada dans le domaine du développement, tant d'origine canadienne (par exemple, les organismes et établissements non gouvernementaux ou les entreprises privées canadiennes) qu'internationale (tels que les banques internationales de développement, les institutions de l'ONU et les autres). Au cours des années financières 1981-1982 à 1987-1988 inclusivement, le Canada a dépensé 14,37 milliards de dollars au chapitre de la coopération internationale.

Le Programme des initiatives nationales du Canada vise à aider certains pays d'Asie, d'Afrique et des Amériques à l'aide de projets de développement de tous genres, y compris diverses formes d'aide technique. En 1987-1988, l'ACDI a soutenu financièrement 8 171 étudiants et stagiaires provenant du Tiers Monde (4030 d'entre eux au Canada, 2030 dans leur propre pays et 2111 dans un pays tiers); de ce nombre, 2421 étaient des femmes. En outre, 4 542 spécialistes canadiens, dont 1 289 femmes, étaient en poste à l'étranger au cours de 1987-1988. Ils étaient soutenus entièrement ou partiellement par l'ACDI et travaillaient directement pour celle-ci ou pour des entreprises privées, des établissements ou des organismes non gouvernementaux.

Jusqu'au 1^{er} avril 1986, l'aide bilatérale canadienne, c'est-à-dire l'aide de pays à pays, était financée par un mélange de subventions non remboursables et de prêts au développement consentis sans intérêt ou à faible taux d'intérêt. Depuis ce temps, le programme officiel d'aide au développement du Canada est entièrement financé par voie de subventions. Par le passé, le Canada avait déjà pris d'autres mesures pour aider les pays en voie de développement lourdement endettés à venir à bout de leurs problèmes d'endettement croissant. En 1977, le Canada avait décidé de renoncer

au remboursement des prêts qu'il avait accordés aux pays désignés par les Nations Unies comme étant les moins développés, si bien que l'aide canadienne qui leur est destinée depuis lors est exclusivement versée sous forme de subventions. À la session extraordinaire de l'ONU sur l'Afrique qui s'est tenue en mai 1986, le Canada a déclaré un moratoire sur les dettes contractées dans le cadre de projets de développement pour les pays de l'Afrique sub-saharienne. Plus récemment, le Canada a annoncé lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui a eu lieu en septembre 1987 qu'il renonçait au remboursement de certaines dettes représentant un montant total de 347 millions de dollars au bénéfice du Kenya, de la Zambie, du Zimbabwe, du Nigeria, du Ghana et du Swaziland. Lors du Sommet des pays de la Francophonie, le Canada a fait une annonce semblable dans laquelle il faisait savoir qu'il renonçait au remboursement de créances totalisant 324,9 millions de dollars qu'avaient contractées le Sénégal, le Zaïre, Madagascar, le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire et le Gabon.

Le programme d'aide à l'Asie est le plus ancien programme d'aide bilatérale du Canada. En effet, depuis 1951, il a servi à verser de l'aide pour une valeur d'environ 5,8 milliards de dollars, principalement au Bangladesh, à l'Inde, au Pakistan, à l'Indonésie et au Sri Lanka. De plus, d'importants programmes de coopération ont été mis sur pied au profit de la Chine et des Philippines depuis 1980. L'aide alimentaire et les projets portant sur l'infrastructure (les barrages, le transport de l'électricité et les autres formes de transport) prédominaient au cours des années antérieures, puis l'accent a progressivement été mis sur le développement rural. À l'heure actuelle, par suite de l'industrialisation rapide des économies de cette région, les efforts sont concentrés davantage sur le transfert de technologies et de connaissances ainsi que sur le développement des ressources humaines. À cet égard, on cherche à encourager la création de liens plus étroits entre les établissements et les entreprises du secteur privé du Canada et de l'Asie.

L'Afrique a été au centre de l'attention mondiale durant la crise de 1984-1985. Le Canada a pris plusieurs mesures pour combattre la sécheresse et la famine sur ce continent, fournissant des secours d'urgence et créant le programme Afrique 2000. Le but ultime ainsi poursuivi est d'aider l'Afrique sub-saharienne à se relever et à rétablir l'équilibre entre sa population et son environnement. L'accent est désormais mis sur le maintien et la restauration des installations existantes plutôt que sur la création à grands frais d'une infrastructure. L'ensemble de l'aide bilatérale du